### ABONNEMENT.

Saument:

atin.

pour dance

nur:

atin.

niers aris

o de

nière

nche

ifique ée et

50.

a dendat-10 de

e.

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires;

Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A. EWIG.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# 

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75
RÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On etabonne!

Ches Mr. HAVIS-LAWITE et Cie, Pince de la Bourse, S.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre afranchie.

SAUMUR, 4 Juin 1879.

# Chronique générale.

INAUGURATION DU RÉGIME CIVIL EN ALGÉRIE.

Le général commandant le 19° corps d'armée à adressé à M. le ministre de la guerre le télégramme soivant :

« Alger, 2 juin 1879, 16 h. 5 soir.
» Des troubles imprévus ont éclaté dans l'Aurès, chez les Ouled-Daoud. Les caids Mustapha ben Bachtazid, des Beni-bou-Sliman, et Bou-Diaf, des Beni-Oudjana, ont été tués, ainsi que six spahis accompagnant un officier des Affaires arabes, qui a pu s'échapper à grand'peine.

» Pour parer à tout événement, j'envoie trois bataillons et deux sections d'artillerie de la province d'Alger dans celle de Constantine. »

Le Temps dit à ce sujet :

« On se préoccupe beaucoup de la nouvelle envoyée par la gouverneur de l'Algérie d'une insurrection qui vient d'éclater sur la limite du département de Constantine et de la Tunisie, dans laquelle les caids amis de la France ont été assassinés.

» Le gouverneur de l'Algérie a les pleins pouvoirs pour prendre les mesures nécessaires. »

La condition des fonctionnaires de la République française est vraiment à plaindre; ils sont soumis à une épuration perpétuelle. On les déplace, on les remplace, on les révoque avec un sans-gêne dont on ne trouverait l'équivalent sous aucun autre régime.

Le Journal officiel, pour ne pas en perdre l'habitude, a publié deux petiles réformes, l'une administrative et l'autre judiciaire. Elles ne sont pas considérables, mais elles dennent lieu à ces remarques:

Deux sous-préfets, M. Plachard, de Bayeux, et M. de Madron, de Bagnères-de-Bigorre, sont mis en disponibilité; un secrétaire général, M. Gay-Lussac, de la Haute-Marne, a donné sa démission et est remplacé par le sous-préfet de Toul.

Un procureur de la République, M. Lallemand, n'a pas accepté le poste de Lunéville qui lui était assigné dernièrement; il a fallu pouvoir à son remplacement.

Un juge suppléant de Barcelonnette a

donné sa démission.

Quant aux justices de paix, elles continuent à être secouées avec la même rudesse.

Sur 73 nominations, on compte 2 révocations de juges et 18 de suppléants, 4 mises
à la retraite, 2 démissions de juges et 14 de
suppléants, plus 2 refus d'acceptation.

On a eu d'abord la pensée de renvoyer aux calendes grecques la discussion des projets de toi présentés par M. Ferry, mais il paraît que l'on a reculé devant les difficultés que soulève une entreprise aussi hardie. L'émotion publique est telle que tout ajournement ne ferait qu'accroître son intensité au lieu de la calmer. L'affaire suivra donc

on cours régulier.

On estime que le volumineux rapport de M. Spuller sera complétement imprimé jeudi

prochain, et de cette façon le débat pourrait s'engager vers le 45 juin devant la Chambre des députés.

On peut dire que la lutte est ouverte. Vingt-quatre orateurs sont déjà inscrits.

Sont inscrits pour parler contre, dans l'ordre suivant:

MM. Fauré, Ferdinand Boyer, Gaslonde, de Bouville, de Mackau, Baudry-d'Asson, Lamy, de la gauche, Sarlande, de la Bassetière, Blachère, de Perrochel, de La Rochefoucauld, La Caze, du centre gauche, Keller, Villiers, Bourgeois, Cunéo d'Ornano, de Soland, de la Billiais, Cazeaux

A cette liste il faut ajouter M. Léon Renault, qui se propose de demander la disjonction de l'article 7 et le renvoi à la loi sur les associations, au cours de la discussion de laquelle il se propose d'introduire la question de l'état des congrégations.

Jusqu'ici, au contraire, il n'y a que quatre orateurs inscrits pour parler en faveur du projet : MM. Paul Bert, Deschanel et Bernard-Lavergne, républicains, et M. Janvier de la Motte fils, bonapartiste.

Les Tablettes d'un Spectateur se croient en mesure d'affirmer que la nomination du général de Gallifet au poste de gouverneur de Paris est chose faite.

Différentes protestations à l'adresse de M. le ministre de l'intérieur et des cultes viennent de se produire à l'occasion de l'interdiction des processions dans différentes localités.

Ces protestations sont recouvertes de nombreuses signatures parmi lesquelles on remarque les notabilités de chaque endroit.

Nous lisons dans le Moniteur:

On raconte depuis quelques jours que M. Jules Ferry aurait le dessein de soumettre au Président de la République un décret accordant à MM. Got et Delaunay, sociétaires de la Comédie-Française, la croix de la Légion-d'Honneur. Nous avons de sérieuses raisons pour croire qu'on a quelque peu exagéré les intentions actuelles de M. Jules Ferry et qu'elles sont bien loin d'être arrivées à ce point où elles seront mûres pour l'exécution. Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette affaire.

On connaît les relations amicales qui unissent M. Gambetta à M. Coquelin. A diverses reprises elles ont mêlé l'éminent comédien à divers incidents politiques, notamment lorsqu'au mois de janvier dernier, le remplacement du général Borel, ministre de la guerre, étant décidé, il fut chargé d'aller faire savoir à M. Bardoux, alors ministre, que M. Gambetta exigeait la nomination du général Farre. Cette mission, du reste, n'eut aucun succès, puisque c'est le général Gresley qui fut nommé. Quoi qu'il en soit, M. Gambetta aurait exprimé le désir de voir décorer son ami Coquelin et en aurait parlé à M. Jules Ferry, en reconnaissant, d'ailleurs, que comme on ne pourrait arriver à l'aimable comique de la Comédie-Française sans passer par MM. Got et Delaunay, il y avait lieu de commencer par ceux-ci. M. Jules Ferry a promis d'examiner la ques-

Malheureusement, il y a bien des difficultés. Elles consistent dans le sentiment du Président de la République et de la plupart des ministres, qui est absolument hostile à

la réforme, et dans l'opposition que manifeste le conseil de l'ordre, non qu'il ait été officiellement saisi, mais par l'opinion qu'ont manifestée personnellement plusieurs de ses membres. Cette opposition n'a rien de personnel aux honorables comédiens que nous avons nommés. On reconnaît qu'ils sont dignes de la distinction sollicitée pour eux. Mais on objecte que si l'on viole, à leur profit, le principe loujours appliqué, à savoir que les comédiens ne sont décorés qu'après leur retraite et comme professeurs, — c'est le cas de Samson et de Régnier, — il faudra d'abord comprendre dans les premières nominations certains artistes lyriques, tels que MM. Faure, Lassalle, Villaret, etc., etc., ce qui équivaudra à une manifestation en faveur des comédiens, et ensuite se préparer à accorder le même honneur à ceux qui se sont rendus populaires par leur talent, soit sur les planches de l'Ambigu, soit sur celles du Palais-Royal, soit ailleurs. En effet, une tois la porte de la Légion-d'Honneur ouverte, à quel titre refuserait-on de laisser passer un Grassot, par exemple, s'il avait du talent et de la renommée?

Nous exposons l'étal de la question, sans pouvoir dire comment elle se dénouera.

Le mal est d'auteri plus ferrible qu'on n

On lit dans le journal allemand, le Freiburger-Bote:

A Carlsrhue, 18 mai.

De puis vous annoncer le fait que le ministre français de l'instruction publique a demandé à la direction de l'instruction publique de Charlsrhue les documents, circulaires, brochures, etc., concernant la législation des écoles. La lettre du ministre français est une preuve que la lutte engagée à l'occasion des écoles est une lutte internationale.

M. J. Ferry allant chercher en Allemagne ses exemples et osant ensuite parler de patriotisme et de liberté! Quel scandale!

M. J. Ferry repousse la foi catholique; mais il serait un dévot du Culturkampf!

### Auot & eribralai rue : elerra ao erbaera Auo rede La Demoralisation: eluatidad

L'athéisme et le matérialisme sont le cortége ordinaire du radicalisme et viennent de s'affirmer à leur tour dans le verdict du jury de la Seine, qui vient d'acquitter l'auteur d'un des articles les plus odieux et les plus outrageants qui aient jamais été écrits contre la divinité du Christ.

Pour excuser cet acquittement imprévu et vraiment inouï, des journaux républicains, tout honteux de ce succès, essaient de prouver que le jury a voulu donner au gouvernement une lecon de libéralisme à propos des poursuites qu'il dirige contre M. Paul de Cassagnac en lui prouvant l'inanité de ces poursuites.

Si cet étrange verdict, si ce nouvel outrage à la religion pouvait servir la cause du libéralisme et profiter à notre sympathique confrère du Pays, nous n'en serions pas moins scandalisés, mais nous comprendrions le sens qu'une interprétation trop indulgente veut donner à cette énigmatique décision des jurés de la Seine.

Mais quelles tristes réflexions de pareils faits n'inspirent-ils pas!

Quelles seront les conséquences épouvantables de l'œuvre de démoralisation qui s'opère chaque jour avec une rapidité si effrayante au milieu de ce qui reste debout de la société française?

Il y a quelque temps encore, on condamnait à deux mois de prison l'auteur d'une ridicule brochure intitulée: La Bible farce ou la Bible comme elle est. Cette brochure était moins nuisible à cause des stupidités qu'elle contenait que le pamphlet: A bas la calotte!

Aujourd'hui, on acquitte purement et simplement l'auteur de cet écrit indigne : il y a évidemment progrès de démoralisation.

Qu'un plébiscite ardent use de quelque violence de langage dans sa critique des actes du gouvernement qu'il croit mauvais, il est livré aux tribunaux et il sera sans doute condamné.

Les Français, à l'avenir, pourront se tenir pour avertis que c'est un écart répressible et digne de sévères punitions que d'offenser un avocat devenu ministre par le hasard des temps; landis que c'est une action absolument inoffensive que d'outrager Dieu, la religion, les ministres du culte de tout un peuple et les croyances de tous les catholiques.

Qui pourrait prédire où s'arrêtera ce travail effrayant de dissolution sociale et morale auquel nous assistons, et quelles seront les conséquences fatales de cette succession d'évenements que chaque jour fait passer sous nos yeux?

### agoti (ei , aévet . M., cropi e el rérga (l. républieur nu d'incitatament de mandal

M. le baron de Walteville, inspecteur général des prisons, vient d'être brutalement révoqué à la suite de dénonciations faites par ses subordonnés.

Voici le passage principal de la lettre indignée qu'il vient d'adresser au ministre de l'intérieur en réponse à la lettre officielle lui annonçant sa révocation:

« Comme votre prédécesseur, M. de Marcère, vous me frappez sans m'avoir entendu, sans m'avoir mis à même de réfuter mes délateurs, employés tarés, dont j'ai dû dans ma longue carrière signaler, avec preuves indéniables à l'appui, et comme c'était mon devoir, les malversations, les vols, les faux, la vie scandaleuse, les mœurs infâmes même. Ne pouvant se disculper des faits dont je les avais convaineus, ils ont invoqué, avec succès, pour leur défense, leurs opinions politiques; ils m'ent reproché de ne pas les partager.

Je me vante, en effet, monsieur le ministre, de n'avoir rien de commun avec de tels hommes, et, fonctionnaire de l'ordre administratif, je n'ai pas de déclaration politique à vous faire. Mais ce que je puis dire, c'est qu'en 1870, malgré mon âge, malgré mon grade, j'ai fait toute la campagne comme simple soldat dans un régiment de marche et qu'aucun d'eux n'en a fait autant.

» Je conçois, monsieur le ministre, que vous ne m'ayez pas entendu, car déjà comme secrétaire d'Etat vous n'aviez aucun douts sur la valeur morale des individus qui, sans oser se nommer, me calomnient dans les journaux les plus avancés. Ne m'avez-vous pas dit, en présence de témoins, au mois de décembre dernier, que les empleyés qui m'attaquaient étaient la honte de l'administration française?

Si je vous rappelle l'opinion que vous professiez, comme sous-secrétaire d'Etat, sur les gens indignes qui l'emportent aujourd'hui, c'est-que j'ai la conviction qu'en me révoquant vous n'obéissez pas à vos sentiments personnels, mais bien à la pression que vous subissez de la part des journaux... Ces journaux vous les avez écoutés; bien plus, vous n'avez pas voulu les poursuivre lorsqu'ils diffamaient vos subordonnés. »

Le rapport de la commission du conseil municipal de Paris sur un projet d'établissement au Père-Lachoise d'un appareil pour la crémation des corps a été distribué lundi aux journaux.

Les conclusions de ce rapport sont nettement favorables au projet; elles se formulent ainsi :

« Le commission est d'avis que l'introduction de la crémation sera, sous tous les rapports, un progrès salutaire. »

Voici la teneur de la délibération qu'elle propose au conseil d'adopter :

« Article 4°. — Il sera établi, au cimetière du Père-Lachaise, un appareil à crémation d'après le système Sièmens et un columbarium.

Art. 2. — La crémation sera mise à la disposition de toutes les familles qui en feront la demande, moyennant les rétributions à fixer par un tarif. Les urnes contenant les cendres resteront en dépôt au cimetière.

Art. 3.— L'administration est chargée de dresser les plans et les devis de ces établissements et de les soumettre au conseil municipal, et d'employer tous les moyens légaux pour server à l'exécution de la présente délibération.

A tous les points de vue, mais surtout au point de vue chrétien, ce projet rencontrers de nombreux adversaires.

Il serait question de former une froupe de chasseurs montagnards destinés à servir sur les frontières des Alpes et des Pyrénées.

On écrit de Lille que de nombreux cris de: Vive Pouyer-Quertier l'ont retenti sur le passage de M. Tirard, visiblement gené par ces acclamations qui se retournatent contre le ministre de l'agriculture et du commerce et le régime qu'il représente.

D'après le Figaro, M. Devès, le député républicain qui en veut au traitement des évêques, aurait fait élever une de ses filles à Notre-Dame de Sion. La supérieure générale de cet établissement est la sœur de M. Valentin, sénateur, frère de deux autres religieuses. Au pensionnat de Notre-Dame de Sion se trouve, comme élève, la nièce du même M. Valentin, fille de son frère, le directeur de la Banque d'Alsace-Lorraine, à Strasbourg.

Voilà des républicains quelque peu entaches de cléricalisme.

cere, vous me Irappez sans m'evoir enten-

Un fait trèt-grave vient de se passer à Lyon. Les ouvriers tendent à vouloir établir une liste des suspects du travail. Avant-hier, en effet, des placards imprimés portant les noms et adresses des tisseurs qui, pendant la grève, ont travaillé pour la maison Jaubert-Andras et Cie, ont été affichés sur plu-

sieurs points de la ville de Lyon. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la gravité
de ce fait, qui semble tout d'abord avoir
peu d'importance; il ne tend à rien moins
qu'à soulever des conflits entre ouvriers, et
d'autre part il est un attentat à la liberté des
autres.

anyaque el al Etranger, ebarg nom en tampier de sua la la companya de sua el que en el companya de sua el co

Susse. — Il y a en ce moment en Suisse une réaction contre le partiradical, qui s'inspirait jadis de Berlin dans sa politique religieuse et gouvernementale.

La révision de l'article 65 de la Constitution fédérale a été le premier prétexte de ce mouvement. Le peuple suisse, dans cette question, a voté surtout contre un parti centralisateur, qui tendait à annihiler l'autonomie de chaque canton.

On en a eu une seconde preuve dans le scrutin du dimanche 18 mai où les deux cantons de Genève et de Neuchâtel ont voté pour l'adoption de la loi de referendum.

Cette institution du référendum est une sorte de plébiscite sur les questions législatives; quand une loi est adoptée par le gouvernement cantonal, elle est soumise à la sanction d'un scrutin populaire, et elle ne prend place dans la législation qu'autant que le peuple lui a donné son approbation.

A Neuchâtel et à Genève surtout, le parti radical qui est au pouvoir a combatiu à outrance l'introduction du referendum dans la Constitution. Mais, malgré ses efforts désespérés, il a été écrasé au scrutin par une majorité de plus de 6,000 voix.

C'est donc bien un mouvement de réaction qui se manifeste à Genève, comme ailleurs, contre l'odieux despotisme du parti radical. Nous ne serions point étonnés qu'avant peu la liberté fût rendue aux catholiques opprimés depuis plusieurs années par le gouvernement des citoyens Carterel et consorts, dont on connaît les exploits contre les églises et les presbytères.

Espacne. — La Epoca, journal de Madrid, annonce que le roi don Alphonse doit se rendre à Berlin pour les fêtes des noces d'or de l'empereur Guillaume. Ce voyage semble se rattacher à certaines communications diplomatiques échangées entre Berlin et Madrid après les attentats de Moncasi, de Hondel et de Nobiling.

Russia. — On écrit de Saint-Pétersbourg que la question des incendies est toujours à l'ordre du jour. Depuis les grands incendies d'Orenbourg, d'Irbi et d'Uralik, une vraie panique règne en Russie.

que neus avons nommés. Ou reconnat

Dans certains gouvernements, dans celui de Samera par exemple, les sociétés d'assurances contre l'incendie refusent d'accepter de nouvelles polices, et c'est d'autant plus compréhensible qu'il y a souvent des plaintes annoncant d'avance les sinistres.

Le statistique des incendies est terrible. Celle que le gouverneur de Fambow a publiée, et qui constitue par conséquent un document officiel, montre que dans la periode de 1857 à 1861, il y avait eu dans ce gouvernement 1,587 incendies, tandis que, dans la période de 1872 à 1876, leur nombre a atteint 1,370. Les pertes se sont élevées de 8 à 13 millions de roubles.

Le nombre des incendiaires qui était de 13 à 45 est maintenant de 115 à 218.

Le mal est d'autant plus terrible qu'on ne peut facilement trouver des moyens efficaces pour prévenir les désastres.

— La Novoe Vremya mentionne une nouvelle qui prête à une foule de commentaires à Saint-Pélersbourg.

On s'occupe beaucoup de la disparition du comie Kastoul, un des gentilshommes de la cour impériale.

Le comte à quitté son palais la semaine dernière pour faire une visité, et depuis on n'a plus entendu parler de lui. On suppose qu'il a été assassiné ou enlevé par les agents du parti révolutionnaire. Tous les efforts faits pour obtenir des éclaircissements sur cette disparition mystérieuse ont été vains jusqu'ici.

— Le gouverneur de Varsovie vient de prendre un arrêté pour interdire à tous les habitants de la ville d'avoir chez eux des armes chargées, et de porter dans les rues des cannes à épée ou toute autre espèce d'armes.

Il est prescrit de plus à toute personne âgée de quatorze ans et au-dessus de se munir de permis de séjour; cette mesure s'applique même aux employés et à leurs femmes, ainsi qu'aux étudiants.

Une dépèche nous a induits en erreur au sujet du procès de Solowieff, auleur de l'atentat sur la vie du czar. L'affeire est encore dans la phase de l'instruction judiciaire. Le procès public ne s'ouvrira que plus tard devant la haute cour de justice.

Saint-Pélersbourg, 2 juin.

Nous avons annoncé la disparition mystérieuse du comte Nicolas Kastoul, gentilhomme de la chambre du czar Alexandre, qu'on supposait avoir été victime d'un attentat. On vient de retrouver son cadavre pendu dans une forêt aux environs de Moscou. L'administration croit ou feint de croire à un suicide; mais l'opinion, vivement frappée par les crimes nombreux accomptis depuis trois mois, ne semble pas se contenter de cette interprétation. Les précautions sévères que prend partout l'autorité indiquent suffisamment les dangers qui sont à redouter de la part des sectes nibilistes.

ALLEMAGNE. — Le Tageblatt de Berlin annonce, à la date du 29, que l'amnistie qui sera prononcée à l'occasion des noces d'or de l'empereur d'Allemagne s'étendra aux Alsaciens-Lorrains qui n'ont pas profité du décret du 9 février 1878 par lequel l'empereur d'Allemagne promettait de gracier tous les jeunes gens des provinces annexées qui se présenteraient avant le 1er septembre de la même année, pour satisfaire à la loi militaire.

Le Tageblatt ajoute qu'un petit nombre seulement des Alsaciens-Lorrains auxquels s'appliquait ce décret a répondu à l'invitation du gouvernement allemand.

Hongrie. — Un phénomène volcanique a lieu en ce moment sur les bords du grand lac Balaton, en Hongrie: un des monticules de forme conique situés le long de ce lac, dans la direction du nordest au sud-ouest, et qui paraissent être des volcans éteints, laisse échapper de la fumée; les habitants sont très-effrayés, surlout aux environs de Csobanez, car ils croient à une éruption prochaine.

creuer vers le 4 h juint levent la Chambr

ITALIE. — Des pluies torrentielles tombent en Italie, et d'épouvantables inondations ont complétement
miné les fertiles plaines du Piémont et de la Ligurie
dans le Nord, tandis que l'Etna, dans le Midi, lance
sur ses deux versants des torrents de lave et de
bouc, et répand au loin la consternation et la mort.
Une abondante pluie de sable est tombée sur Messine et même sur Siderno-Marina, dans la Calabre,
qui se trouve à une distance de plus de cent kilémètres, en droite ligne de l'Etna.

Sur la partie orientale du volcan, la lave a déjà produit de terribles dégâts. Elle descend comme un fleuve de 70 mètres de largeur et a déjà dépassé la route carrossable qui de Messine conduit à Palerme, en passant par Acircale et Catane, et a presque atteint le fleuve Alcantara en détruisant sur son passage bois, vignes et propriétés rurales.

Les dernières dépêches annoncent que le fléau, loin de diminuer, ne fait qu'augmenter, et que les populations fuient de tous côtés, en proie à l'épouvante et au désespoir.

Voici les dernières nouvelles reçues de la Sicile :

Catane, 31 mai.

Le courant de lave qui descend sur le côté Est de l'Etna est très-considérable. Un grand nombre de bouches, qui forment deux groupes distincts, vomissent de la lave en abondance.

L'ensemble des phénomènes fait prévoir que l'éruption sera de longue durée.

Au Nord, la lave poursuit son cours vers l'Aleantàra, qui contourne la montagne de l'Ouest à l'Est. La village de Mojo, situé sur le fleuve, directement au nord de l'Etna, est très-sérieusement menace. On ctaint de grands dégâts.

Une coulée de lave, large d'environ deux cents mêtres, s'avance dans la direction de la rivière Alcantara. Elle n'est éloignée de celle-ci que d'un kilomètre environ.

Catane, 1er juin.

L'éruption continue avec la même force. La lave avance toujours, elle a dépassé la voie nationale, dont un pont a été détruit, et elle est arrivée à environ 9 kilomètres de Linguagrossa, au nord-est du mont Etna.

La lave descendant des nouveaux cratères menace Biancavilla, Randazzo et Castiglione.

Des nuages de cendre très-épais couvrent Piedimonte, où règne une obscurité presque complète. Toutefois la direction que suit la lave enlève tout danger pour cette ville. Mais on craint que la lave empêche toute communication entre les divers points habités de la montagne, où plusieurs villages sont sérieusement menacés. Un débordement de la petite rivière l'Alcantara est fortement à crain dre par suite de l'encombrement de son lit par la lave.

D'après une note du professeur Silvestri, les deux versants opposés de l'Etna sont ouverts. Une double éruption s'est produite.

L'éruption du nord-est présente un aspect trèsimposant.

L'éruption a déjà envahi plusieurs terrains. La route d'Acircale à Catane est interrompue. Les dommages sont très-considérables.

L'éruption menace d'envahir la rivière d'Alcantara.

On écrit de Bellinzons, 31 mai : 111 111111

de mai de grands ravages sur les deux côtés des

» Ces jours derniers, dans les Grisens, deux bouviers italiens ont péri, et une troupe d'hommes, accourus pour les retirer de la neige, a du rétrograder, une seconde avalanche ayant roulé à l'endroit même où se trouvaient ensevelis les deux premières victimes.

» Hier, le village de Fontana (Tessin) a été visité par une énorme avalanche; plusieurs maisons, l'église et la mairie communale ont été renversées, d'autres maisons ont été fort maltraitées. Une la mille, composée du père, de la mère et de quatre enfants ont péri sous les décombres. »

# Chronique Locale et de l'Ouest.

Lundi, vers 3 heures 1/2 du soir, un accident qui aurait pu avoir des conséquences terribles s'est produit sur la ligne de Poitiers.

Un jeune enfant de 10 ans, Henri Dubois se présentait au passage à niveau des Menais, près le bourg de Varrains, avec une charrette à un cheval, au moment de larnivée du train 87, qui part de Saumur à 3 heures 20.

Dès que l'enfant vit le train, il se jeta de côté, chercha à retenir son cheval et à le faire reculer, mais il était trop tard.

La locomolive renversa cheval et charrette et les projeta à six mètres à droite; les brancards ont été coupés, et l'un d'eux, entrant dans le corps de l'animal près de l'épaule, le traversa en diagonale et sortit derrière la cuisse.

L'enfant a reçu quelques contusions, heureusement sans gravité; cependant il a du perdre connaissance, car il ne sa rappelle rien et est incapable de fournir le mandre renseignement.

Quant au train, il n'a subi qu'un léger choc, et n'a été nullement retardé dans sa marche.

On frémit à la pensée du danger que conraient les voyageurs si la charrelle avait été en travers sur la voie. Le mécanicien a pien aperçu l'obstacle, mais il n'était plus temps d'arrêter le train.

trois belailions to de saudinier de la Commune de Saudinier de Commune de Saudinier de Commune de Saudinier de Commune de Saudinier de

CLASSEMENT en 1879 des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis dans le cas de mobilisation de l'armée.

La Commission chargée de procéder, en 1879, au classement des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être réquis pour le service de l'armée, en cas de mobilisation, se rendre dans la commune de Saumur les lundi 9 et mardi 10 join, le 9, à 1 neure de l'après-midi; le 10, à 7 heures 1/2 du matin.

La réunion aura lieu à Saumur, sur le Champde-Foire.

Les propriétaires sont en conséquence invités présenter, dans l'endroit désigné, aux jour et heure indiqués, tous les chevaux juments, mulets et mules en leur possession, syant attent l'âge minimum fixé par la loi, compris ou non dans les classements antérieurs.

Les seuls animaux dispensés de la présentation

sont:

1° Ceux qui ont été refusés définitivement ou réformés lors des classements de 1876, 1877 et 1878, en raison de tares, de mauvaise conformation, de vieillesse et d'usure ou de vices qui les sealent impropres au service de l'armée.

impropres au service de l'armée.

2° Geux qui ont été refusés conditionnellement pour défaut de taille.

Les propriétaires seront appelés par endre alpha-

Les propriétaires seront appelés par érdre alphabétique, et chaéun d'eux présentera en bloc tous les animanx qui lui appartiennent. Il importe que tous les chévaux soient amenés avec une bride ou un bridon. (De la lettre A à la lettre G, le 9 juin; les autres, le 10 juin.)

les autres, le 10 juin.)

Aux termes de l'article 52 de la loi du 3 juillet 1877, les propriétaires qui ne présentent pas leurs chevaux peuvent être déférés aux tribunaux et sont passibles d'une amende de 25 francs à 1,000 francs. Ceux qui présenteraient, en faisait sciemment de fausses déclarations, des animaux déjà refuses, antérieurement, aux lieu et place d'autres animaux aptes au service, s'exposeraient à être frappés d'une amende de 50 francs à 2,000 francs.

Tous les animaux qui ne seront pas présentes au classement.

Tous les animaux qui ne seront pas presentes al classement (qu'une amende ait été prononcée ou non), seront compris d'office parmi ceux aples au service de l'armée.

LE CONCOURS DE POITIERS.

Billets d'aller et retour à prix reduits.

L'administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Concours agricole qui auralieu à Poitiers do 7 au 15 juin 1879, des billets d'aller et retour à prix réduits seront délivrés, à tous les trains des 8, 9, 12 et 15 juin, aux voyageurs des localités comprises entre Chinen, Saumur, Bressuire et Poniers, en destination de ce dernier point.

Les coupons de retour seront valables à tous les trains du jour où ils auront été délivrés. Exceptionnellement, les billets délivrés

le 15 juin seront valables jusqu'au premier train du lendemain.

108

Les voyageurs porteurs des billets d'aller et retour n'auront droit à aucun transport de bagages, autres que ceux qu'ils pourront conserver avec eux sans gêner les autres voyageurs.

Les enfants au-dessous de trois ans ne paieront rien à la condition de rester assis sur les genoux des personnes qui les accompagneront; de trois à sept ans il leur sera délivré des billets d'aller et retour place entière, ou des billets de demi-place aux conditions du tarif général.

Une session d'examens pour la licence ès-sciences s'ouvrira, à Rennes, le mardi 15 juillet 1879.

La session pour la licence ès-lettres s'ouvrira, à Rennes, le jeudi 47 juillet 1879.

Les candidats devront se faire inscrire du 1° au 10 juillet et donner leurs adresses.

Pour le baccalauréat ès-sciences et le baccalauréat ès-lettres, la session s'ouvrira, à Rennes, le lundi 21 juillet.

Des registres destinés à l'inscription des candidats seront ouverts, à Rennes, du 25 juin au 15 juillet; à Nantes et à Brest, du 1 au 20 juillet. Ces registres seront clos irrévocablement aux jours indiqués ci-dessus, à 6 heures du soir.

Le jour où chaque candidat devra se présenter lui sera indiqué d'avance par une lettre envoyée à l'adresse qu'il aura donnée.

Dans chaque centre d'examens, la Faculté des sciences et la Faculté des lettres procéderont aux examens pour le diplôme d'études de l'enseignement secondaire spécial. Pour ces examens, les candidats devront se faire inscrire aux mêmes lieux et aux mêmes époques que pour le baccalau-

Une question d'une importance capitale pour le département de la Tienne a été souleve dans le seinde la Société d'agriculture de Poitiers dans sa dernière séance.

Il s'agit de la grande voie navigable étudiée à diverses reprises, remise tout recemment à l'ordre du jour dans les départements de la Gironde et de la Charente, pour relier la Garonne à la Loire par la Dordogne, l'Isle, la Drome, la Charente, le Clain et la Vienne, à l'aide de canaux.

La partie du projet qui touche particulièrement notre territoire, dit le Journal de la Vienne, consiste dans la canalisation du Clain et dans sa jonction à la Charente entre Sommières et Civray par un canal à bief de partage. .SISAG LUAG-THIA

Un rapport sera lu à la prochaine séance de la Société sur cette intéressante question.

En ce moment on expérimente à titre d'essai sur la ligne de Paris à Bordeaux un groupe de wagons de première classe armés d'un nouveau frein à chaine, dit système Herbelin.

Ce frein est d'une puissance remarquable, car il permet d'arrêter en quatre cents mètres un train marchant à la vitesse de quatre-vingt-douze kilo-

mètres à l'heure. Le personnel des gares sera bientot familiarisé avec ce nouveau système, et il sera adopté pour les trains rapides de la compagnie d'Orléans.

Dimanche dernier, le quartier des quais a été mis en grand émoi par un triste événe-

Un sieur Madiot, camionneur chez M. Descoings, entrepreneur de messageries, était alle au quai Ligny pour y abreuver ses deux chevaux. Il s'avança malheureusement trop loin dans la rivière. Le cheval qu'il montait perdit pied, puis l'autre; l'homme et les deux animaux furent entraînés par le cou-

Madiot poussa des cris qui furent entendus. Un charpentier en bateaux, M. Colin, se jeta même à l'eau, et les barques du bord arrivèrent en toute hâte avec les pontonniers. Mais toutes ces courageuses tentatives furent inutiles. Madiot disparut, et ce ne fut que plus tard, deux heures après, qu'on put retrouver son cadavre.

Samedi a comparu, devant le tribunal correctionnel d'Angers, le nommé Rondini, Louis, sous l'inculpation de vol. Rondini est Italien et fils d'un capitaine garibaldien ; il avait déjà été condamné en 1876 pour vol et abus de confiance, et expulsé du territoire français. and a the same and a same and a same

Bientôt il était rentré en France sans autorisation. Il s'était fabrique un certificat trèsflatteur, dans lequel il se donnait comme ancien zouave pontifical blessé à la bataille de Mentana. Grâce à ce stratagème, il pénétra dans beaucoup de maisons religieuses, et commit des vols à Amiens, à Solesmes, à Précigné et à Redon. A Angers, il s'est présenté à la maison des Pères Jésuites et a soustrait les papiers d'un des Pères; il est allé à l'évêché où se trouvait alors Mer l'évêque du Mans auquel il prit un porte-monnaie.

Rondini, qui s'est défendu lui-même à l'audience, a été condamné à cinq ans de prison et à dix ans de surveillance. Après l'expiration de sa peine, il devra être rapatrie.

L'Indépendant d'Indre et-Loire a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur, au moment où le gouvernement s'occupe de l'exclusion des Jésuites, il me semble opportun de remettre en mémoire les noms des hommes illustres en tous les genres qui furent donnés à la France par l'institut des Jésuites.

» Dans l'Eglise : les Larochefoucauld, les Polignac, les Bossuet, les Fléchier, les Fénelon, les Bissy, les Huet, les Longuet, les Fleury, les Belzunce, etc.

» Dans l'art militaire : les Bourbon, les Condé, les Bouillon, les Conty, les Soubise, les Rohan, les Brissac, les Luxembourg, les Montmorency, les Villars, les Brancas, les Duras, les Grammont, les Richelieu, les Boufflas, les Nivernais, les d'Estrées, les Mortemart, les Créqui, les Beauveau, les Choiseul, etc., etc.

» Dans la robe : les Lamoignon , les Pont-Chartrain, les Séguier, les Mentesquieu, les Héraut, les Ségur.

» Dans la littérature et la science : les Descartes, les Régis, les Vereignon, les Cassini, les Tournefort, les Malessieux, les Corneille, les Rousseau, les Fontenelle, les Crébillon, les Lamonaye, les Gresset, les Maircan, les Dolivet, les Pompignan, les Condamine, les Voltaire, etc., etc.

» Avons-nous donc trop de grands hommes pour nous débarrasser ainsi de coux qui les font ??

Un de vos lecteurs.

, 50 0.0 moins chers que dans les colléges et pensernal

On lit dans l'Union bretonne d'avant-hier :

« Ce matin, vers quatre heures, un incendie s'est déclaré dans l'établissement de MM. Firmin, Colas et Cie, fabricants de boîtes de conserves alimentaires, à la Ville-en-Bois, et qui occupent un grand nombre d'ouvriers. Le feu a pris naissance dans l'atelier d'imprimerie sur ferblanc. Les premières pompes arrivées sur le lieu du sinistre étaient celles de M. Lechat et de M. Brissonneau. Successivement, trois pompes de la ville sont venues aussi ; mais la difficulté de se procurer de l'eau a permis à l'incendie de prendre des proportions formidables.

» Tous les ateliers brûlent, ainsi qu'un nombre considérable de produits fabriqués : on parle de 3 millions de bottes.

» Quand on a vu les proportions que prenait l'incendie, on a du se borner à le circonscrire dans son foyer pour préserver les établissements voisins. Dix pompes de la ville et sept appartenant à des particuliers fonctionnent encore, à l'heure où nous écrivons (lundi), pour tâcher d'éteindre cet immense brasier.

» Nous ignorens la cause de ce sinistre. »

M. le général de Galliffet s'est rendu à Poitiers pour recevoir, avec les honneurs réglementaires, Mer le cardinal Pie, faisant, en cette qualité, sa première entrée dans sa résidence.

Une épidémie de fièvre typhoïde vient de se déclarer parmi les hommes du 93° régiment d'infanterie, en garnison à La Roche-sur-

Le général de Cissey, commandant le 11° corps d'armée, a pris immédiatement les mesures nécessaires pour combattre cette épidémie, qui paraît provenir de l'insalubrité de certains locaux occupés par ce ré-

Il y a quelques jours, à Vannes, un artilleur, tenant son couteau ouvert, était monté. sur un lit et essayait d'atteindre un objet placé sur la planche à pain. Le lit a fait bascule, et le malheureux est tombé sur son couteau dont la lame lui a fait une grave blessure dont il est mort.

## Faits divers.

On écrit d'Evran à la Gazette de Bretagne :

Les lois religieuses défendent avec raison de consulter les soi-disant devineresses qui courent les foires, les bourgs et les villages, sous prétexte d'indiquer l'avenir aux villageois.

Un douloureux evenement, dont le canton d'Evran vient d'être le théâtre, prouve une fois de plus le danger de ces pratiques mensongères.

Une femme X..., ménagère à la Ville-Gromil, en Evran, consultait, il y a quelques jours, une bohémienne prétendant jouir du don de seconde vue.

La fausse sorcière fit plusieurs visites à la villageoise; elle lui coupa une mèche de cheveux et s'arrangea surtout de façon à obtenir de sa victime le plus d'argent possible.

Cependant, un moment vintoù la trep crédule ménagère refusa de compter d'autres fonds, et une discussion s'engagea. La soi-disant devineresse, abusant de l'empire qu'elle avait pris sur la panvre paysanne, ent recours à l'effroi; coupant un petit morceau des vêtements de la femme X..., elle dit à celle-ci d'un ton solennel et menaçant : « Tu t'en

Le lendemain ou surlendemain, la femme X ..., en proie à des terreurs invincibles, était devenue felle!

Les dernières pluies ayant causé des dégâts considérables aux constructions du Champ-de-Mars, on croit qu'on ne pourra pes les conserver.

Les préparatifs nécessaires pour le gonflement du ballon captif de M. Henry Giffard sont heureusement terminés.

On va procéder à la fabrication des 21,000 metres cubes de gaz nécessaires pour dresser l'aérostat giant que tout Paris a admiré l'an dernier.

Toutes les mesures ont été prises par l'inventeur pour que l'ouragan le plus violent ne puisse interrompre une opération destinée fatalement à durer plusieurs jours.

neir pour flominés et pour Enlan Le lycée de Bourg vient d'être témoin d'un acte d'insubordination fort regrettable. À la suite du renvoi d'un élève du premier quartier, quelques-uns de ses camarades allerent demander sa reintégration au proviseur, en même temps que la revocation du mattre du quartier, qu'ils supposaient avoir fait renvoyer leur condisciple. Cette demande eut naturellement le sort qu'elle méritait et les réclamants furent invités à retourner à leurs livres.

Fort irrités de l'accueil qu'ils avaient reçu. les meneurs de la bande proposèrent alors de faire capituler l'autorité. A leur incitation, un certain nombre d'élèves des deux premiers quartiers, au lieu d'aller en classe, montèrent au dortoir, où ils se barricadèrent. On fut obligé d'enfoncer la porte pour pénétrer vers les mutins, qui auraient été bien attrapés si l'on avait barricadé la porte du côté de la sortie. La faim, qui fait sortir le loup du bois, n'eut pas manqué d'amener la soumission des jeunes récalci-

A la suite de ces faits, plusieurs élèves ont été renvoyés et plusieurs autres sont déférés à l'autorité supérieure, qui doit statuer sur leur sort.

### Dernières Nouvelles.

Nous recevons de Messine le télégramme suivant:

« Messine, 2 juin. » L'éruption de l'Etna prend des propor-

tions extraordinaires. » Les détonations continuent.

» Les campagnes et villas sont dévastées. » Le village de Majo a été abandonné par ses habitants. »

Le nord de l'Italie n'est pas moins éprouvé et on nous télégraphie de Mantone, 2 juin :

« Presque toute la ville est inondée. Les mesures prises permettent d'espérer qu'on pourra éviter de plus grands dommages.

» Cependant la digue de la rive gauche du Mincio est menacee.

Vu par nous Maire de Sant: ar, gone fegulisation de le séguntere de Me, sion

# BOURSE DE PARIS

DU 3 JUIN 1879.		
Rente 3 0/0.	82	
Rente 4 1/2.	111	
Danta 5 0/0	115 84	
Rente 3 0/0 amortissable	04	40

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustre:

Texte: Courrier de Paris, par Gérôme.

— Bulletin, par X. Dachères. — Le Salon de 1879, par Daniel Bernard (troisième parielle) article .- Le pays des Zoulous, par R. Bryon. - Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Le champ de courses de Newmarket, par R. Bryon .- Les Martyre de l'honneur, par Henri Conscience (suite). -Bal au bénéfice des inondes de Szegedin, à l'hôtel Continental, par L. W. — Builetin figancier. — Echecs.

GRAVURES : Comedie française : L'Etincelle, comédie en un acte, de M. Edouard Pailleron - Sain't-Germain-en-Laye : grande cavalcade des chants et chansons populaires de la France. - Salon de 1879 : L'appel des Girondins, le 30 occibre 1793; prison de la Conciergerie, tableau de M. François Flameng. — Le pays des Zoulous le camp de lord Chelmsford attaqué par de indigènes, à Ginghilore — Angleterre le chamo de courses de Newmarket. — Bal au benefic. des inondés de Szegedin, à l'hôtel Continental. — Danse populaire circassienne. —

Abonnements (Paris et départements): 4 an, 22 fr.; 6 mois, 44 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

### MUSEE DES FAMILLES.

20 ru Saint-Roch, - Paris. Prix de l'abonnement d'un an. - Paris : 7 fr.

Départements : 8 fr. 50. SOMMAIRE DES MATIÈRES DE JUIN 1879.

Le Theâtre contemporain. - Eugène Labiche, par Ch. Baymond.

You age e factaises.

dompleur, par A. Duparry.

Etudes historiques. — Martin Tromp, par Raoul

La Science en Famille. - Le Baromètre, par

E. H. Croques titléraires. — Les Originaux du XVIII siècle, par J. de Lestang.

Chronique. - Histoire du mois, par A. de Ville-

Beaux-arts. — Le Salon de 1879.

Rustrations. — Les Interprètes de Labiene. —
L'Investissament. — La Reconnaissance des bêtes. - Le Drapeau espagnol. - A bord du Corsaire. — Le dernier baiser. — Dans les haubans. — Les Animaux-baromètres. — Neufgermain et le Savetier. — La tournée pastorale. Mercure de France. — Théâtres.

# Marché de Saumur du 31 mai.

	and the same	W 67 87 W	THE RES TO SEC. 38	· 100 1000	AL.	
S BIA	nouv. (Ch.).	141	Holle che	ne. 50	-	
Fron	nouv. (kin.) 77 nent (l'h.) 77 e, moy. 74	91 -	Huile de	in. 50		
Hall	mov. 74	30 13	Graine 4r	efle 50		•
Uros	65	HUG9 \$1	Form dk	c.) 180	70 -	
Avoi	neh har. 50	11 -	Luzerne	- 780	65 -	<b>-</b> ·
Fáve	75	15 50	Paille	<b>— 780</b> ,	49 -	-
Paie	ineh.bar. 50 85	39 -	Amande	. 50		-
	rouges 80	2400	Cire jaun	e 50	199 -	-
Gra	rouges 80 ine de line . 157 ne; culas . 157 ne; culas . 50	68 N Holes	Chanvre	duine.	villit	
Far	ne, culas. 157	59	qualité(	53 k. 500	. 1,222	-
Che	nevis 50		3. —	2.17	183 F (max)	_
Hui	TEUG MOLES - SOL	- LOU		T		
	contoe:	COURS I	DES VINS	, luguot	- Bold	
	-man e.	MANCS IS	hect. 30	MARKOR	Dank	
Cot	de Conr	197	7. 470	analité	ownaid (	00
050	lin. envir. de	Saumur 1	877. 1	id.	. a	8.5
, OIL	Id.	3/1 3/10-	877. 20	id.	» à	60
Sai	nt-Leger et e	nvitens 1	877, 1	Hoid Libi		<b>6</b> 5.
. Dai	lin., envir, de Id. nt-Léger et e Id.	7	1877, 2	ld.	aprials:	55
Le	Pay-N. D. cl.	environs	1877. 017	antida al	» a	60
	Y		4877 : 92	10	the second second	33
I.a	Vienne, 18	77	• 180 a 8 19	tinh. to	5 a	46
100			D han w			
60	which at amythe	me 4847	The state of the s			10
50	gray er en in	1878	anto oth	E	» à	P
CL	Id. ampigny, 18	78	213616 A	qualité	p a 1	70
G	igmbigut 2 vo	MS ; DV		id.	Da 1	110
	7.3 AOF 7			14.	W. 1	
100	Idiov	mantage	iorgos <b>8</b> 1	id.	3111111	-
V						
V	arrains 187	8		and the	10	100
B	arrains, 1877 arrains, 1879 ourgueil, 1879 Id.	8	12	qualité	110 a	115
	Id.	anaioi	184003	ld.	95.3	100
- 12	Id., 187	94 +: 166	46.00 10 10	iu.	100 1	4.00
18	Id. (00)		9.	id.	un <b>h</b> iệc	100
R	estigné 1878.				s a	TAG
	Id. 1877	,	in when			95
C	Id. estigné 1878. Id. 1877. hinon, 1878. Id.		1"	ıu.	25 1	86
As file	ld.	. 611	ijoi	a lu.	3 4	.90
2016		7	THE RESERVE	· id.	» à	
	Id.	ness :	larayan ?			٠.

# LE BON LE PHARE l'agréable Autrefois La Prime

De la Littérature, de l'Industrie et des Beaux-Arts. Bureaux à Paris, 18, rue des Martyrs.

ABONNEMENTS: Phare litteraire seulement, 6 fr. par an ;- Phare litteraire et financier, 9 fr. par an ; - Phare litteraire at musical, 12 fr. par an.

Toutes communications doivent être adressées à M. Paul Proutra (de Saumur), Directeur-Propriétaire, 2, che Barat, à Asnières (Seine), ou au Secretariat de la Rédaction, 18, rue des Martyrs.

### VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE D'ANGERS Par M. MOLLAY.

Ce magnifique plan lithographique, dont nous avons déjà parlé, est mis en vente au prix de 4 fr., à Saumur, chez tous les libraires.

EAU FIGARO teint cheveux (en 2 jours). or. VIGUIBR ET Ct. 1, Ba Bonne-Nouvalle, Paris. Demonstrations gratis, Se trouve dans toutes les premières maisons de coiffure et de parfumerle.

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

# VALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guerissant les dyspepsies, gastrites, gastral-gies, constipations, glaires, vents, aigreurs, sci-

Danse populaire circassionne.

Abounements (Paris et déparlements): 4 an, 22 fr.; 6 mois, 44 fr. 5.0; 3 mois, 6 fr.

dités, pituites, nausées, renvols, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, nevrose, insomnies, melancolle, faiblesse, épuisement, anémie, ablorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestine, muqueuse, cerveau et sang; toule irritation et toute odeur flevreuse en se levant ou après certains plats compromettents : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le labac. C'est en outre la nouvriture par ex cellence qui, scule, soffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuari, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, Lord Stuart de Decies, pair d'Augleterre, M. le docteur-professeur

Nº 63,476; M. le ceré Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des neris, faiblesse et sueurs noc-

Cure Nº 99,625. - Avignon, 18 avril 1876. Que Dien vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 aus. - J'avais des oppressions les plus ment, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — Borner, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure Nº 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit , mauvaise digestion , affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces manx ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon Pryclet, instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en mêdecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus egités. - Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. - Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand; Besson, successeur de Texten; J. Russon, épicier, qual de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. - Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Ligne de Poitiers-Saumur,

Départs de Saumur

6 h. 30 m. matin. - 10 - soir

Arrivées à Poitiers 10 h. 30 m. matin. - 45 - soir.

 $\frac{11}{10} = \frac{50}{10} =$ Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance

Départs de Poitiers :

5 h. 50 m. matin. 12 — 10 — soir. 1 — 45 — soir. 6 — 55 — —

Arrivées à Saumur ; 10 h. so m. matin. 4 — 40 — soir. 1110 20 20

Départ de Montreuil pour Saumur, 2h 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train coires. pond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, proprietaire-gerant.

aux méroes époques que pour le baccalau-

Place Saint-Pierre, près l'Eglise

# ... Burcaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Très-bien cousus et moitié moins chers que chez les tailleurs. Redingotes et Habits noirs pour Mariés.

Pantalons et Gilets blancs Brassards del sel garriel

MARKETTES et VESTONS, alpaga noir très-brillant et très-solide de noir. GOSTUMES COUTIL GRIS, entièrement décati et ne se rétrécissant pas à l'eau. VETEMENTS DE TRAVAIL. — CHEMISES.

UNIFORMES CONFECTIONNES Pour l'Institution Saint-Louis. de de la meditage de la manufactue de la confection de la confection

feutre noir pour Hommes et pour Enfants, 50 0/0 moins chers que dans les spécialités. — CASQUETTES en tous genres - KEPIS et CASQUETTES pour colléges et pensions.

Bl am

Etude de M. MEHOUAS, notaire à Saumur.

A VENDRE tageted de fo**lkanala lia** un mail.

### LES IMMEUBLES

CI-APARA DESIGNÉS

Situés commune de Saumur.

Une maison, rue du Pressoir Saint-Antoine, près l'octroi de Nantilly, actuellement occupée par M.

z° un morceau de vigue rouge van Clos-Bonnet, dieu dit la Grotte, contenant environ einq ares cinquante cen-

3º Un morceau de vigne blanche, au Clos-Bonnet, lieu dit la Grotte, contenant cinq ares cinquante cen-

4. Un autre morcean de vigne blanche, aux Marigrolles, contenant envi-

ron vingt-deux ares. 5° Une cave, an Clos-Bonnet, au passage du grand bras de ceves, joignant celle de M. Mariet. 6 Et une autre cave, au même

Pour plus de renseignements voir les placards.

S'adresser: Soit à Me Menouas, notaire ; Soit à M. Bourasskau, huissier à Saumur.

## A LOUER

Pour le 1er novembre 1879

TO THE LAND ED (IN CONSTRUCTION)

# Dite de CARREFOUR-ROSIERE

Sise commune de Neuille Maine-et-Loire .

S'adresser, pour les renseignements da M. Denriau notaire a Allounes (Meine-et-Loiro), et pour visiter hux Rigaudières communo d'Atlennéss

UNB TRES BONNE TOUR

En chène,

Plancher sapin du Nord, caillebotis à l'avant, sentineau.

S'adresser à M. GRELLET, Café de la Paix, ou a M. Roland, aux bains.

## Lephis grand des Journauce financiers HUITIÈME ANNÉE les Dimanches. PAR AN Semaine politique et financière-Schaan pointqueer manners. Ethics sur tou-tes les valeurs françaises é étran-cres : thermins defei framways; Assurences, Safaux agricoles et de navigation, Einchonnages, Nij-



ssemblées d'actionne bligataires — Arbitrages aranta-goux — Consoils particuliers par FRANCS Coupons et lour prix exact - Veriours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

ies, Caz, Métallurgie, Voitures Salines, etc.— Compte rendu de

## ABONNEMENTS D'ESSAI Première Année Prime Gratuite

LE BULLETIN AUTHENTIONE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS.

cument inédit, renfermant des indications qu'on no trouve dans aucun journal financier. ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE 59, Rue Taitbout I'mris LA GAZETTE DE PARIS a réuni ans son hôtel de la rue Taitbout; nº 69, services financiers utiles aucet capitalistes.

## PAS DE BONNE SALADE SANS HUILE D'OLIVE de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Marit.)

1, rue du Lazaret (sur le Port). La Maison accepte des représentants.

### Plus de Manvaises Digestions

Avec la délicieuse Liqueur de Table, Pastilles et Sucre d'Orge aux sels de ichy, préparés par les Pères Gélestins, de Vichy.

Chez M. DEMONT (maison Lasalle), patissier, seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur.

Fine Champagne anti-diabétique et preservative.

## SUCCES ASSURE

Guerison infaillible des coups, contusions, chutes, douleurs interieures. par le Bol Volnéraire Coustard dit Bol de chute.

Envoi franco, contre 1,05, timbres ou mandat. — BESNARD, pharmacien, rue Saint-Laud, 18, à Angers.

# 2, Rue des Lions-Saint-Paul, Paris.

Maison J.-P. LAROZE & Cio, Pharmiss

D'ÉGORGES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les medecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac,

Dyspepsies, Digestions lentes. Constipations opiniatres.

PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAG

Infailifibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ELIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. POUDRE, la Boite, 2 fr.; le flacon, 4 fr. 25. OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPOT A PARIS:

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Ble est adherente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraseheur naturolle.

PARTS Ch. FAY, Inventeur 14- 9, rue de la Paix SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES Le soul journal financier qui public da liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères LE PLUS COMPLET (A6, pages de texte) LE MIEUX REINSEIGNE.

DITA per une causerie fluancière, par le Baron Llours; une Revne de toutes les Valeurs; les Arteurs des Compons; tous les Tirages sans exception; des bitrages avantageux; le Prix exact des Compons; tous les Tirages sans exception; des de la diourse.

On s'abounce à l'arte : 1, rue de l'oragine.

NOTA.—Le prix de l'abouncement peut être envoye en timbres-poste ou en mondat.

par